



CAPL du 17 janvier 2014 Mouvement complémentaire A Au 1er mars 2014

En préalable à l'examen des dossiers, les élu(e)s CGT ont remis une déclaration liminaire dénonçant les conséquences des politiques d'austérité qui frappent de plein fouet les salariés du pays et les agents de la DGFIP.

Salaires gelés depuis quatre ans et annonce quasi officielle de Mme Lebranchu pour 2015, poursuite des suppressions d'emploi (11 supplémentaires dans les Hautes-Pyrénées en 2014, 2002 à la DGFIP, 30 000 emplois perdus en 11 ans) ont pour conséquence une aggravation des conditions de vie des agents, générant un mal être croissant auquel aucune réponse n'est apportée si ce n'est une compassion de façade.

Par ailleurs, l'annonce par le Président de la République d'une nouvelle phase austéritaire (50 milliards de réductions des dépenses annoncée pour permettre l'exonération des cotisations patronales de la branche famille) de sa politique ne laisse présager qu'une aggravation de la situation actuelle.

Face à cette situation, la CGT mettra tout en œuvre, dans l'unité la plus large, pour que les personnels s'expriment de la manière la plus forte afin d'exiger un véritable changement de cap.

Compte rendu de la CAPL du 17 janvier

Projet de mouvement

Nom-Prénom	Nouvelle affectation locale
Mme POUDRE ANNE	Trésorerie d'ARGELES-GAZOST Report d'installation au 1 ^{er} mai 2014

A titre d'information :

Mme Claudie DURAND rejoindra le Pôle Gestion publique-service dématérialisation et monétique.

Mme Valérie LARROQUE partagera son activité entre le pôle pilotage et Ressources à hauteur de 60% et le Pôle Gestion publique-service produits divers à hauteur de 40%.

Il n'y a pas de modification pour les inspecteurs affectés au plan national « à la disposition du directeur » déjà en poste au sein de la DDFIP 65.

Les élus CGT ont fait valoir une proposition différente du projet directionnel en ce qui concerne le partage de l'activité d'un agent entre le pôle pilotage et Ressources et le Pôle Gestion publique-service produits divers, chacun de ces services nécessitant l'affectation d'un agent à temps plein.

A cet égard, la CGT a notamment réitéré sa revendication d'un assistant de prévention à temps plein, mesure d'ailleurs préconisée par le Directeur Général, alors qu'au cas d'espèce, cette

mission ne serait assurée qu'à hauteur de 30%. On voit bien là qu'il y a loin de la coupe aux lèvres puisque la Direction locale en parfaite imitatrice du Directeur Général verse des larmes de crocodile sur la situation des agents, se dit préoccupée par le quotidien des agents mais ne trouve rien à redire au fait que l'agent chargé d'exercer la mission de prévention des risques ne le fasse qu'à temps très partiel (30 %).

Le Directeur , comparant les Hautes Pyrénées avec son département d'origine (Hérault) a même considéré, surement en parfait expert de la situation, qu'il n'y avait pas de travail pour un assistant de prévention à 100 % . En clair que les agents des Hautes Pyrénées étaient bien lotis, fermer le banc.

Rappelons en outre que la proposition des élu(e)s CGT aurait permis de satisfaire le souhait d'un agent affecté ALD.

La Direction a rejeté catégoriquement cette proposition.

Elle a également refusé de communiquer en séance les emplois précis supprimés en Direction dans le cadre du CT emplois du 7 janvier 2014, le directeur faisant preuve une fois de plus de la grande estime dans laquelle il tient le dialogue social.

Par ailleurs, la CGT a réitéré sa demande d'inscrire à l'ordre du jour du prochain comité technique local la situation des emplois au sein du pôle contrôle expertise, les effectifs des cadres A implantés selon le TAGERFIP en ICE et en BDV ne correspondant pas aux emplois affectés, et ce depuis une décision de la direction lors de la CAPL du 12/07/2012.

Compte tenu du rejet par la Direction de la proposition présentée quant à l'affectation d'un agent à temps plein dans chacun des services produits divers et pilotage et ressources, **la CGT a voté contre le projet présenté.**

Vos élu (e)s CGT en CAP locale inspecteur :

*Valérie Massip
Jean Louis Délas
Jean Louis Preuilh
José Navarro*